

SITES

INSCRIPTION

COMMUNE : LA BOUËXIÈRE

CANTON : LIFFRÉ

ARROND<sup>T</sup> : RENNESCARTE  
MICHELIN  
N° 59  
PLI 17

*Cha pelle/gravy  
la man mit  
la jircau  
belle chon pout*

ARRETE DU 9 MARS 1943

Sont inscrits sur l'inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général l'Etang de Chevré, avec le Pont Romain la Tour et le Moulin ainsi que leurs abords, à la Bouëxière, (Ille-et-Vilaine) compris dans le périmètre défini par :

- au Nord, le G.C. 28 ter de Liffré à Dourdain.
- à l'Est, le contour Est de la parcelle 8II section A, la rivière la Veuve - le contour Est des parcelles 247, 248, section E.
- au Sud; le contour sud des parcelles 248-6-5-4-2-I section E, le ruisseau, le contour sud des parcelles 115-114-113-107-105-87-73-67 section F.
- à l'Ouest, la chaussée de l'Etang, les deux bras de la Veuve formant contour ouest des parcelles 591-592 section A, la chaussée de l'Etang jusqu'au G.C. 28 ter, origine au périmètre.

La mesure vise les parcelles cadastrales N° 591, 592, 594, 595 607, à 610, 807 à 811, section A, I à 16, 247, 248, section E, 67 à 73, 87, 105, à 107, 112, 114, 115 section F.

Pour copie conforme  
Le Chef du Bureau  
des Sites

Par délégation  
Le Conseiller d'Etat  
Secrétaire Général des Beaux-Arts

signé: L. HAUTECOEUR